

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 11

Rubrik: Questions professionnelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

31 séances en 1929 et il y a eu quatre assemblées générales. Dans le courant de l'année, la présidence a passé aux mains de M. H. R. Marty, de l'hôtel Beau-Rivage.

Société des hôteliers de St-Moritz. — Le comité de cette section, réuni le 17 février au Grand Hôtel, a étudié diverses questions d'actualité. La création de nouveaux établissements pour les débuts dans le sport du ski sera examinée avec les autorités communales. Une discussion sur le mode de publication des prix pour l'éta à abouti à la décision de présenter à la prochaine assemblée générale la proposition d'élever quelque peu le niveau des prix minima. Des démarches seront entreprises auprès de la section Bernina du Club alpin suisse en vue de l'organisation d'un nouveau cours pour guides de montagne. Le président a donné connaissance de la situation en ce qui concerne les pourparlers avec le personnel au sujet de l'application de la loi grisonne sur les repos hebdomadaires. Le comité s'est occupé également de l'organisation de clubs de ski pour les hôtes de la station, du trafic automobile en hiver et de diverses questions d'ordre interne.

Sociétés diverses

La Société de développement de Zurich. Dans sa récente assemblée générale, a procédé au renouvellement partiel du comité, puis elle a entendu un rapport de son directeur, M. Dr. Ith, sur divers problèmes posés par la propagande touristique en faveur de Zurich. Cette ville doit s'efforcer de devenir toujours davantage un centre de trafic international d'améliorer ses communications avec le «hinterland» et de développer sa propagande par les différents moyens modernes. L'assemblée a voté une résolution demandant la création d'un Palais des congrès, qui attirerait à Zurich les grandes assises internationales et contribuerait ainsi à intensifier le mouvement des étrangers. Elle s'est prononcée enfin pour la création dans la région de l'Allmend de vastes installations de gymnastique et de sport avec stade.

Questions professionnelles

Repos hebdomadaire. — Les journaux publient la note suivante: «Grâce aux efforts du gouvernement du canton des Grisons, une entente est intervenue entre les représentants des hôteliers et ceux du personnel au sujet de l'application de la loi cantonale sur les repos hebdomadaires dans l'hôtellerie. Un accord a été signé, qui sera valable jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur cette matière. Le Petit Conseil publiera une ordonnance s'inspirant de l'accord intervenu. On a décidé également d'adopter une procédure de conciliation pour litiges civils, la procédure ordinaire étant jugée trop longue et trop coûteuse. Nous reviendrons prochainement sur cet important sujet.»

En Grande-Bretagne. — On signale qu'après avoir expulsé déjà une vingtaine d'employés supérieurs d'hôtels de nationalité étrangère pour faire place à des concurrents du pays, le gouvernement travailliste britannique vient d'en expulser encore une trentaine. Cette mesure est prise en exécution d'une ancienne loi protectionniste et chavine qui n'avait jamais été appliquée par les précédents ministères libéraux ou conservateurs. Divers gouvernements étrangers auraient déjà formulé des protestations auprès du gouvernement de Londres. Le «Daily Herald», organe gouvernemental, soutient la thèse qu'à l'avenir seuls les employés étrangers venant en Angleterre dans un but de formation professionnelle et d'étude de la langue devraient encore être tolérés.

Au bureau de l'hôtel. — Dans l'un des derniers numéros de l'*Union Helvética*, un secrétaire d'hôtel se plaint des salaires insuffisants payés dans les hôtels aux employés du bureau, sous prétexte qu'on y ajoute à la fin de l'engagement une part du produit des pourboires et pourcentages de service. Elle souligne que la situation des employés du bureau est bien meilleure dans le commerce et dans les bureaux officiels. Comme conclusion, elle suggère à cette catégorie de personnel d'hôtel de s'organiser pour mieux défendre ses intérêts. La rédaction de l'*Union Helvética* ajoute qu'un assainissement est nécessaire sous ce rapport dans beaucoup d'hôtels, elle invite les employés du bureau à lui communiquer leurs expériences et leurs vœux, car souvent ceux qui ne travaillent pas eux-mêmes au bureau ignorent tout de la véritable situation de ces collègues.

Informations économiques

Boucherie Bell S. A. à Bâle. — Le bénéfice brut pour 1929 s'élève à 671.555 fr. 48. Le solde actif net permet la répartition d'un dividende de 8% comme les années précédentes, de verser 200.392 fr. au fonds de pensions qui passe ainsi à 2.160.000 fr. et de reporter 98.166 fr. 43 à compte nouveau. Le chiffre d'affaires a atteint 349.318 fr. 83. La firme a abattu l'année dernière 83.931 pièces de bétail (7.474.381 kg.), pour 79.962 pièces d'origine suisse, soit le 97% (7.269.246 kg.).

Le beurre étranger. — D'après un arrêté du Conseil fédéral en date du 28 février 1930, depuis le 5 mars et jusqu'à nouvel ordre, le beurre frais, le beurre fondu par la table, mûle salé, et le beurre fondu salé d'origine autrichienne sont passibles en Suisse du droit de douane et du droit d'entrée supplémentaire appliqué à tous les pays et d'un droit d'entrée supplémentaire spécial de 55 francs par 100 kg. Le beurre des mêmes catégories originaire d'autres pays étrangers est passible d'un dividende de 5%. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 1929, le capital-actions a été augmenté de 500.000 francs et s'élève actuellement à un million et demi.

Hôtel du Lac, S. A. à Lucerne. — Le 5me exercice accuse un total de recettes de 1.199.584 fr. 05, au lieu de 1.074.561 fr. 20 en 1928. Après déduction des amortissements statutaires, des frais de réparations et d'entretien, etc., l'exercice laisse un solde actif net de 65.162 fr. 40. Sur cette somme, le 10% est attribué au fonds de réserve, 12.000 fr. sont consacrés à l'amortissement du mobilier et le capital-actions d'un million reçoit un dividende de 5%. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 1929, le capital-actions a été augmenté de 500.000 francs et s'élève actuellement à un million et demi.

Les mises de vins. — La municipalité de Vevey a procédé le 8 mars à une vente complémentaire des vins récoltés en 1929 dans ses vignes de l'Hôpital et de la Ville. Trois grands vases se sont vendus à 80 et à 90 centimes le litre. — L'Etat de Fribourg et le Collège St-Michel à Fribourg ont exposé aux Faverges, en mises publiques, leur récolte de 1929: 23 vases de Faverges et de Saint-Saphirin, soit 22.000 litres, ont été vendus de 1 fr. 05 à 1 fr. 10 le litre de vin clair (sans la lie); 32.000 litres d'Ogoz ont trouvé preneurs à des prix variant de 80 à 96 centimes et 3200 litres de Burignion ont été cédés à 1 fr. 07.

Les prix en France. — Alors que certaines mesures trop connues empêchent en Suisse une baisse du coût de la vie, l'indice des prix de gros, en France, accuse de mois en mois un nouveau recul, soit en ce qui concerne l'indice général, soit pour celui des denrées alimentaires. L'indice des prix de détail a également permis d'enregistrer une baisse. A Paris notamment, l'indice de détail de treize denrées de première nécessité est descendu de 514 en décembre dernier à 509 à fin janvier, contre 100 en juillet 1914. En tenant compte du cours et des possibilités d'achat du franc, la vie à Paris se rapproche du coût d'avant-guerre. La cherté de la vie est un handicap de plus en plus lourd pour l'hôtellerie suisse, en présence de la concurrence des autres pays de tourisme.

La bière en Suisse. — La Société suisse des brasseries communique qu'en 1929 on a consommé en Suisse 2.541.066 hectolitres de bière, soit 202.943 hl. de plus qu'en 1928. Calculé par tête de population, la consommation de la bière en 1929 est de 63 litres, au lieu de 58 litres en 1928. Les brasseries des cantons de Zurich, Argovie et Thurgovie ont fourni la moitié de la production totale. Le chiffre moyen de vente a été de 43.069 hl. par brasserie. Le canton de Zurich vient au premier rang dans la production de la bière et le Tessin au dernier rang. En 1891, on comptait en Suisse 340 brasseries; en 1911, il n'y en avait plus que 138 et 59 en 1929. Alors qu'en 1891 quatre entreprises seulement avaient un débit annuel de plus de 40.000 hl., cette production a été atteinte en 1929 par quinze brasseries, qui ont livré à elles seules le 80% de la vente totale. La consommation de la bière en 1929 a été inférieure à celle de 1911, année où la chaleur de l'été fit monter la vente à plus de trois millions d'hectolitres.

Nouvelles diverses

Le 10% pour le service en France. — La Cour de cassation de Paris vient de juger que la majoration de 10% portée sur le montant de la note du voyageur et qui remplace le pourboire doit être intégralement versée au personnel de l'hôtel.

Le gaz dans la région d'Ollon-Villars. — Le conseil d'administration de la Société du gaz de la plaine du Rhône a décidé l'amenée du gaz à Ollon, Huémoz, Chesières, Villars et Arveves. Les conduites seront prochainement posées. Les travaux seront poussés activement, de façon que le gaz puisse être livré à Villars-Chesières pour la prochaine saison d'été.

A la mémoire d'Alexandre Seiler. — Le *Briger Anzeiger* a consacré un numéro spécial au regretté Alexandre Seiler, conseiller national, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, survenue le 4 mars 1920. Le journal relève les grands services rendus au pays par le leader valaisan dans les domaines social, politique et touristique.

Un griveleur a été arrêté à Lucerne. Il avait quitté clandestinement, sans payer sa note, un hôtel de Beatenberg où il s'était inscrit sous le nom de Dr Salm. D'après les constatations de la police, il s'agit en réalité d'un certain *Fr. Reichler*, de nationalité autrichienne, déjà sous mandat d'arrêt pour délits de griveleur et escroqueries de l'Interlaken. Il est actuellement incarcéré à Interlaken.

La mort d'une célèbre hôtelière. — On signale la mort à Vienne, dans la pauvreté, de Mme Sacher, née paysanne et qui dirigea long-

temps, tout en conservant soigneusement ses habitudes de paysanne, un hôtel de la capitale autrichienne où elle reçut les plus célèbres personnalités. Le roi Edouard et l'empereur Guillaume ne se rendaient jamais à Vienne sans descendre chez Mme Sacher. Celle-ci fut honorée de l'amitié de Théodore Roosevelt.

Les cours hôteliers de l'université de Cornell (Etats-Unis) ont recommencé avec 160 étudiants. On sait que ces cours, poussés très loin, durent quatre années et que pendant les vacances universitaires les étudiants font dans de grands hôtels des stages volontaires. Pendant la période des cours, les élèves vont remplir, à leur tour, des fonctions de chef de service dans d'importants établissements hôteliers.

Escoffier à la ZIKA. — Escoffier, le «roi des cuisiniers», âgé de 84 ans, qui dirigea les cuisines les plus célèbres dans les grandes villes et les cours, l'artiste culinaire le plus représentatif, non seulement de France, mais du monde entier, a bien voulu répondre favorablement à l'invitation du comité d'organisation de l'Exposition internationale culinaire de Zurich et a promis de visiter l'exposition. Il a été nommé membre du comité d'honneur.

Le Casino de Campione ouvrira de nouveaux ses portes au public, ces jours-ci, sous forme de café-restaurant tea room. Naturellement il n'y aura plus de jeu. Les locaux ont été aménagés en café de luxe et le thé pourra se prendre aussi en plein air au bord du lac. La destination nouvelle de la salle de théâtre n'est pas encore définitivement arrêtée; il serait question de la transformer en skating rink. L'établissement sera doté d'un excellent orchestre italien et un service d'automobiles et de bateaux à moteur sera organisé à l'intention de la clientèle.

Pour améliorer l'éclairage. — L'Union des centrales d'électricité, l'Association des installateurs électriciens et les fabricants de lampes à incandescence ont créé, avec siège à Zurich, un *«Aide à l'éclairage»*, qui aura pour mission d'aider le public à se procurer des installations bien comprises et à tirer de l'éclairage électrique le meilleur parti possible. Le nouvel organe encouragera le développement des applications de la lumière, fournira à cet effet tous les renseignements nécessaires aux consommateurs, fera donner des conférences pour la modernisation de l'éclairage et organisera des expositions. Cette innovation peut éventuellement présenter un grand intérêt pour les milieux hôteliers.

Agences de voyages et de publicité

Annuaire International des Hôtels et du tourisme (Quai au Bois à Brül, 65, à Bruxelles). Nous avons déjà dit mentionner cette entreprise dans la même rubrique de notre dernier numéro, parce qu'elle essayait de se faire payer de la publicité non commandée. Le secrétaire général de la Fédération nationale de l'hôtellerie belge a reçu des groupements hôteliers nationaux affiliés à l'Alliance Internationale de l'hôtellerie de nombreuses demandes de renseignements sur cet annuaire, mais se rapportant à un autre «truc» de l'éditeur. Comme le faisait remarquer avec raison un bureau officiel autrichien, l'annuaire en question se sert d'un cliché portant les majuscules A. I. H., qui prêtent évidemment à confusion avec le nom de l'Alliance Internationale de l'hôtellerie, abrégé exactement de la même manière. Cette confusion ne peut être qu'avantageuse, évidemment, à l'entreprise bruxelloise! — Le secrétaire de l'hôtellerie belge conseille en conséquence de prévenir les membres des associations hôtelières nationales affiliées à l'Alliance de l'anéantir toute relation avec l'annuaire international publié à Bruxelles, qui en Belgique a recours à des procédés peu élégants pour obtenir des hôteliers des souscriptions de publicité.

Trafic et Tourisme

Le rapport de la Banque cantonale vaudoise sur l'exercice 1929 s'examine comme suit à propos du tourisme: «Les résultats du tourisme sont très variables suivant les régions. L'année écoulée, sans être brillante, peut être considérée comme satisfaisante, surtout pour les stations qui bénéficient de deux saisons. Mais on constate une diminution de la qualité des clients. En résumé, le tourisme est resté stationnaire et l'hôtellerie suisse est toujours dans une situation difficile, à quelques exceptions près».

Les postes alpestres ont transporté du 24 février au 2 mars 582 voyageurs. Les services déjà exploités l'année dernière en ont transporté 6603, au lieu de 886 pendant la période correspondante de 1929; on a donc compté 1197 voyageurs de plus sur ces parcours. Les services ne figurant pas dans les tableaux de 1929 ont transporté 2579 voyageurs. Ces chiffres fournissent une nouvelle preuve que la fin de la saison d'hiver 1929/30 permettra de récupérer une bonne partie du manque à gagner du début de la saison.

Le mouvement touristique à San Remo. — On annonçait au début du mois de mars que les hôtels de San Remo et d'Ospedaletti étaient bondés et qu'il n'y avait plus de chambres dans ces deux villes. Or, il y a eu, au contraire, une fin décidée la réintroduction des jeux à San Remo,

les deux villes se trouvaient dans une situation lamentable et souffraient d'un chômage considérable, la Riviera française, avec ses casinos de jeux, ayant accaparé toute la clientèle internationale. Il a suffi de ces deux années pour transformer complètement la situation économique de la Riviera italienne.

Cartes postales de propagande touristique. — Les nouvelles cartes postales pour l'étranger munies de vignettes représentant des paysages suisses, mises en vente aux guichets des postes suisses depuis juin 1929, imprimées pour la première fois en taille-douce, ont été très appréciées du public. Aussi la Direction générale des postes se propose-t-elle de faire imprimer par le même procédé les cartes postales illustrées pour le service intérieur. Elle émettra donc des cartes de 10 et de 20 centimes avec une série de 32 vues suisses pour chacune des deux catégories.

Simple comparaison. — Une abonnée de la *Gazette de Lausanne* domiciliée à Gaston (Texas) lui signale un fait qui ne manque pas d'intérêt et que nous rapportons sans aucun commentaire: «Le 29 septembre 1929, écrit cette abonnée, j'ai expédié de Lausanne à Paris une malle pesant 53 kg. L'employé m'a fait payer pour 60 kg., en prétendant qu'il était obligé de noter des chiffres ronds. De Paris, j'ai expédié la même malle au Havre. L'employé parisien note 50 kg. pour avoir un chiffre rond et l'on a déduit de ce poids les 30 kg. de bagages auxquels a droit tout voyageur.» La correspondante ajoute: «Les chemins de fer suisses seraient bien inspirés en suivant cet exemple, qui témoigne d'une meilleure compréhension des intérêts véritables du tourisme.»

Pour la Foire suisse d'échantillons de 1930, les chemins de fer allemands, polonais, tchécoslovaques, autrichiens, hongrois, roumains, yougoslaves et italiens accordent des réductions de tarifs aux visiteurs. D'après les expériences déjà faites auparavant, ces facilités contribuent certainement à développer le trafic international, non seulement commercial, mais aussi touristique. Cette année, par exemple, des visites collectives sont en préparation dans les pays rhénans, les Etats scandinaves et la Tchécoslovaquie et le programme de ces voyages comprend une visite de nos stations climatiques de printemps. Sur les C.F.F. et la plupart des chemins de fer privés de la Suisse, les billets de simple course pour Bâle, timbrés à la Foire au bureau spécial des C.F.F., donneront droit au retour gratuit.

Le mouvement touristique à Genève. — Du 1er au 28 février 1930, on a enregistré dans les hôtels et les pensions de Genève l'arrivée de 7820 personnes (6535 en février 1929), qui se répartissent comme suit par nationalités: Suisse 3631, France 1301, Allemagne 745, Grande-Bretagne 370, Italie 331, Etats-Unis 227, Hollande 132, Autriche 126, Belgique 112, Espagne 100, Tchécoslovaquie 76, Danemark 71, Argentine 68, Roumanie 60, Russie 50, Pologne 49, Yougoslavie 41, Suède 40, Hongrie 35, Japon 24, Chili 20, Finlande 20, Grèce 20, Canada 14, Etats baltes 14, Norvège 12, Turquie 12, Uruguay 12, Brésil 11, Portugal 11, Bulgarie 10, autres Etats de l'Europe 10, de l'Amérique 33, de l'Asie 21, Afrique 6, Australie 5. Les principales augmentations comparativement à février 1929 proviennent des visiteurs suisses (601), français (321), allemands (178), italiens (94) et anglais (66). Le nombre des Américains a diminué de 59.

Sur le Montreux-Oberland. — On sait qu'il a été question de poser un troisième rail sur le tronçon de voie ferrée à écartement normal de Zweisimmen à Interlaken, afin de permettre aux voitures à voie étroite du M.O.B. de continuer jusqu'à l'Inventure, où elles peuvent à travers le Brünig vers la Suisse centrale. Les deux compagnies intéressées du Letschberg et du M.O.B., après avoir étudié le projet sous toutes ses faces, renoncent à sa réalisation pour divers motifs, mais surtout pour des raisons financières. Toutefois, pour favoriser le trafic touristique, elles ont projeté de transformer la gare de Zweisimmen de façon que les trains des deux compagnies puissent s'y ranger de deux côtés d'un même quai de cinq mètres de largeur, ce qui facilitera considérablement le transbordement des voyageurs. En outre, un système de réservation des places dans les trains assurant la correspondance sera organisé et les bagages seront transportés gratuitement d'un train à l'autre à Zweisimmen.

Un haut commissaire du tourisme fait maintenant partie du nouveau ministère français de M. Tardieu; c'est M. Gaston Gérard, maire de Dijon. Ce dernier sera appelé à entretenir des relations suivies avec la plupart des ministres, unifiant et coordonnant ainsi ce qui s'effectuait autrefois sans ordre, ni cohésion. Il devra s'adresser au ministère des affaires étrangères pour organiser la propagande extérieure avec l'aide du personnel diplomatique, à celui de l'instruction publique pour la propagande par la littérature, les arts et le cinéma, à ceux des travaux publics, de la marine marchande et de l'air pour les transports touristiques, à ceux du commerce et du travail pour la liquidation de nombreux problèmes hôteliers, à celui de la santé publique pour les questions de climatisme et de balnéologie, à ceux du budget et des finances pour obtenir des fonds de propagande et pour toutes les affaires de taxes, à celui de l'agriculture pour l'écoulement des produits nationaux par le tourisme et l'hôtellerie, à celui de l'intérieur pour réclamer l'abolition de maintes formalités nuisibles au tourisme, au sous-secrétariat de l'enseignement technique dans le domaine de la formation professionnelle hôtelière, etc. La réunion dans un service spécial des relations entre les milieux touristiques et les divers dicastères gouvernementaux est une innovation dont les avantages peuvent être considérables pour le tourisme français et pour l'économie nationale française.

M' CALLUM'S
ESTABLISHED
1807
Perfection
SCOTTS
WHISKY

CHAMPAGNE
POL ROGER
BY APPOINTMENT
TO HIS MAJESTY THE KING

NICHOLSON'S
DRY GIN
THE PUREST
SPIRIT MADE

COCKBURN'S
PORT
OPORTO AND LONDON

A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE